

CENTRE NAT.OEUV. UNIV.ET SCOL.

Arrêté portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire CENTRE NAT.OEUV. UNIV.ET SCOL., session 2018

La présidente du centre national des œuvres universitaires et scolaires

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire CENTRE NAT.OEUV. UNIV.ET SCOL., au titre de l'année 2018 :

Monsieur AFFRE Michel, ingénieur de recherche hors classe, président, Centre national des œuvres universitaires et Scola, Vanves.

Madame MAGET-SIEGEL Laurence, attaché d'administration hors classe, vice-présidente, Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Lyon, Lyon.

Madame FONTANEL Marie-Pierre, ingénieure de recherche hors classe, experte, Centre national de la recherche scientifique Toulouse/labège, Toulouse.

Monsieur CAZORLA Régis, ingénieur de recherche hors classe, Rectorat de Montpellier, Montpellier.

Monsieur DURAND Jean-Christophe, igr 1ere classe, Rectorat de Toulouse, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

La présidente du Centre National
des Œuvres Universitaires et Scolaires

Fait à Vanves, le 5 septembre 2018

Dominique Marchand